

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 16/05/2019	Dossier complet le : 23/05/2019	N° d'enregistrement : F01119P0118

1. Intitulé du projet

Requalification des parkings de surface et conception d'un parking en decking aux abords de la gare d'Esbly (77).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
°41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Réalisation d'un parking en ouvrage (R+1) de 221 places - Réaménagement de parkings aériens de 429 places .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un parking en superstructure de 221 places de type R+1 au droit de la gare d'Esbly. Il s'insère en lieu et place d'un parking aérien existant qui totalise actuellement 183 places.

Par ailleurs, il consiste également au réaménagement de parkings au sol existant de 393 places.

Le projet nécessite des travaux de démolition de deux bâtiments techniques désaffectés SNCF sur emprise ferroviaire. Il nécessite également l'abattage de 22 arbres.

Il s'accompagne de l'aménagement d'un espace vert constitué d'arbustes et de haies et de plantation de 27 arbres.

L'ouvrage sera considéré comme un ERP de type PS, le parc de stationnement est considéré comme largement ventilé (PSLV).

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'insère dans un vaste programme de création de 10000 places de stationnements envisagé par la Région Île-de-France en lien avec Île de France Mobilités (anciennement STIF).

L'objectif du projet est de répondre au besoin supplémentaires en stationnements identifiés autour de la gare d'Esblly.

En effet, les parkings de surface actuels ne répondent pas aux besoins des usagers. Les flux ne sont pas clairement identifiés et on peut observer du stationnement sauvage sur des zones qui ne sont pas destinées à cet usage.

Le projet permettra :

- d'améliorer les conditions d'accès aux transports en communs,
- de répondre aux objectifs de la région,
- d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le parc relais sera construit sur une emprise de 14 000 m², correspondant à l'emprise des parkings actuels.

Le niveau supérieur du parc en decking s'implante en continuité du niveau "rue haute" du parc de surface, tandis que le niveau bas du parc en decking est en continuité du niveau "rue basse".

Ainsi le projet s'adapte à la topographie existante du site afin de s'y insérer au mieux et limite les impacts sur le site existant.

Les principaux travaux nécessaires à la réalisation du Parc-Relais sont les suivants :

- démolition et évacuation de deux bâtiments techniques désaffectés ;
- terrassement en pleine masse ;
- mise en place des fondations ;
- mis en place de la structure de l'ouvrages ;

Outre le gros œuvre, les travaux comprendront l'étanchéité, l'habillement de façade, la mise en places des différents réseaux (eaux pluviales, eaux usées, ventilation, éclairage, etc), ainsi que l'aménagement paysager en extérieur.

La durée des travaux est estimée à 15 mois environ. La mise en service est prévue au 3^{ème} trimestre 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Utilisation du parking en accès contrôlé par barrières pour les véhicules.

Le projet comporte 2 entrées et 3 sorties véhicules.

Les piétons accèdent au parking depuis l'espace public ou directement depuis les quais (2 accès au quai depuis le parking de surface niveau "rue haute")

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du terrain	16 200 m ²
Emprise au sol des parkings existants	14 000 m ²
Emprise au sol du parc de stationnement projeté (surface + decking)	14 000 m ²
Emprise au sol du parking en decking projeté	2 700 m ²
Hauteur du parking en decking projeté	
par rapport au niveau haut	3,85 m
par rapport au niveau bas	7,30 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Félix Faure / Rue Gallieni
77450 ESBLY

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 48' 30" E Lat. 48° 54' 11" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Esbly

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project components and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est partiellement situé dans la ZNIEFF "Les prés" (n°110001205). Il s'agit d'une ZNIEFF de type 1. La partie située en ZNIEFF est actuellement occupée par un parking ville.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans la bande affectée par le bruit de la voie ferrée, classée en catégorie 1 (voies les plus bruyantes). Le PPBE des grandes infrastructures routières relevant de l'Etat dans le département de la Seine-et-Marne a été approuvé le 1er février 2013.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur, ni à proximité d'un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, d'un monument historique ou ses abords ou d'un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site de la DRIEE et dans la cartographie du SDAGE 2016-2021, les emprises du projet sont situées en dehors des enveloppes d'alerte des zones humides.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est partiellement couverte par un PPRN Inondation de la vallée de la Marne. Toutefois, le terrain du projet est situé hors du périmètre du PPRNI. Aucun PPRT n'est recensé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site "Basol" ou "Basias" n'est recensé au niveau des emprises du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site appartient à la Zone de répartition des eaux (03001) de l'Albien. La vulnérabilité intrinsèque des eaux souterraine est considérée comme faible au niveau du site.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage ni périmètre de captage d'alimentation en eau potable identifié sur le site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est localisé à proximité du site de projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont localisés à 2,5km au Nord-Est et à 1,5km à l'Est du site. Il s'agit des sites des "boucles de la marne" (au titre de la Directive Oiseaux) situés sur les communes Condé-saint-libiaire et Lesches.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé n'est localisé à proximité du site de projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Que ce soit en phase travaux ou en phase d'exploitation, le projet ne nécessite pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Les besoins en eau pendant la phase de travaux seront assurés par branchement au réseau de ville. Le parking sera relié au réseau eau potable de la ville.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas de décaissement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'excavation et l'évacuation d'une petite partie du talus existant entre la "rue haute" et la "rue basse", soit environ 700 m3 de déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrivant au niveau du terrain naturel ne nécessitera pas d'apport en matériaux naturels.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'insère sur les emprises d'un parking au sol, dépourvu de végétation. Le projet ne s'implante pas sur le tracé d'un corridor écologique identifié au niveau du SRCE. Environ 22 arbres seront abattus et 27 arbres plantés dans le cadre du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont localisés à 2,5km au Nord-Est et à 1,5km à l'Est du site. Il s'agit des sites des "boucles de la marne" (au titre de la Directive Oiseaux) situés sur les communes Condé-saint-Libiaire et Lesches. Le projet n'aura pas d'impact sur ces sites.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant déjà utilisé comme parc de stationnement de surface.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de remontée de la nappe sub-affleurante - risque très élevé (source : BRGM) Risque de mouvement de terrain par retrait-gonflement des argiles a priori nul dans l'emprise du projet. La commune est située sur une zone avec des cavités non cartographiées. Zone de sismicité risque 1 (très faible). Une étude géotechnique permettra de définir clairement la nature des sols.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les risques sanitaires seront liés à la phase travaux. Les mesures de précaution habituelles seront mise en œuvre pour assurer la sécurité et la santé du personnel intervenant en phase chantier.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, une augmentation temporaire et limitée du trafic sera liée aux engins du chantier. En phase exploitation, le projet a pour vocation de faciliter l'accès aux transports en commun. Il contribuera au report modal de la voiture vers les transports en commun en vue de diminuer les trafics routiers et les nuisances associées. Les trafics sur site seront ceux des entrées et sorties de véhicules, identiques à la situation actuelle, les flux seront améliorés par le projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier : le chantier sera source de bruits liée au fonctionnement des engins de chantier. Ces derniers respecteront les normes en vigueur. L'impact sera temporaire et limité dans le temps. Il n'est pas prévu des travaux de nuit ou le week-end. En phase exploitation : le bruit est celui des véhicules entrant, circulant ou quittant le parc à vitesse lente, identique à la situation actuelle, le site actuel étant déjà destiné à du stationnement de surface.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le parc de stationnement sera éclairé avec un niveau minimum de 20 lux en tous points, conformément à la réglementation en vigueur pour les espaces extérieurs accessibles au public. L'éclairage sera émis par des lampadaires fonctionnant aux LED.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les études relatives à l'assainissement du projet sont en cours. Si cela s'avérait nécessaire, le projet fera l'objet d'un dossier loi sur l'eau au titre de l'article R214.1 du Code de l'Environnement (Rubrique 2.1.5.0).
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection de monument historique ni site archéologique connu n'est recensé au droit ou à proximité du projet. Dans le cadre du dépôt du permis de construire, les services de la préfecture pourront se prononcer sur la nécessité de réaliser un diagnostic archéologique. Par ailleurs, la législation en vigueur concernant les découvertes fortuites sera appliquée pendant les travaux. Le projet fait l'objet d'un traitement architectural en cohérence avec l'environnement local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les emprises du projet sont déjà utilisées pour du stationnement. Le projet ne change pas la destination de l'occupation des sols actuelle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- L'information des riverains et des usagers, en collaboration avec la commune, sur la durée et la consistance des travaux.
- La sécurisation de l'accès au chantier en phase travaux.
- En exploitation, la sécurisation du site se fera par la mise en place d'un contrôle d'accès et de clôtures.
- Le remplacement des arbres existants impactés et des aménagements paysagers sont prévus.
- le projet a pour objectif de réduire les effets notables liés à l'utilisation de la voiture en favorisant le report modal de la voiture vers les Transport en Commun.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet ne nécessite pas d'étude d'impact pour les raisons suivantes:

- le projet fera prochainement l'objet d'une demande de permis de construire (ERP de type PS),
- le site du projet est actuellement occupé par un parking existant,
- il permettra de fluidifier les flux véhicules entrant et sortant des parcs de stationnement de la gare,
- il permettra d'éviter le stationnement de véhicules sur des zones non destinées à cet usage,
- il permettra d'avoir un ouvrage conforme aux normes d'accessibilité.
- le projet prend en compte la gestion des eaux pluviales et propose un intégration paysagère,
- les nuisances interviendront uniquement en phase chantier et seront atténuées par la bonne tenue du chantier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 06 - Coupes Annexe 07 - Perspective du projet Annexe 08 - Cartographie zones humides Annexe 09 - Vue aérienne du plan de masse existant.

9. Engagement et signature

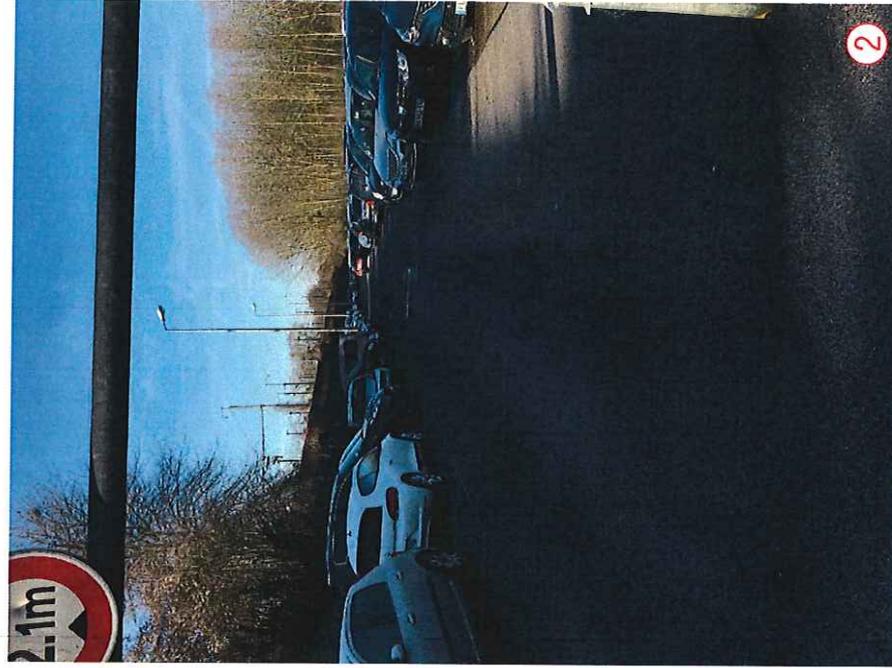
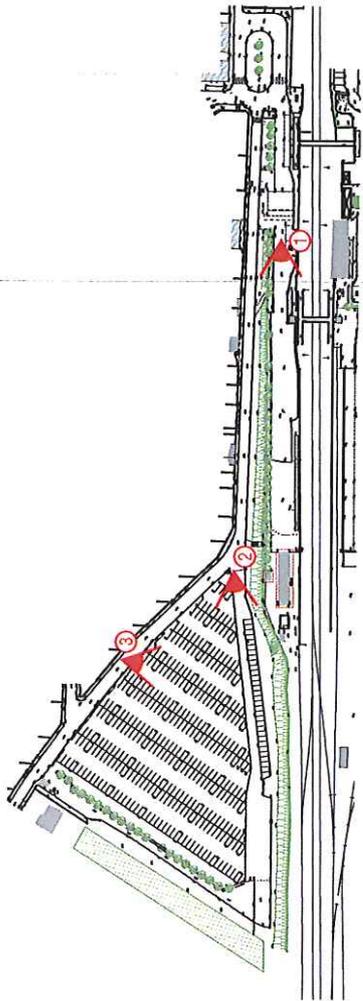
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le, 15 mai 2019

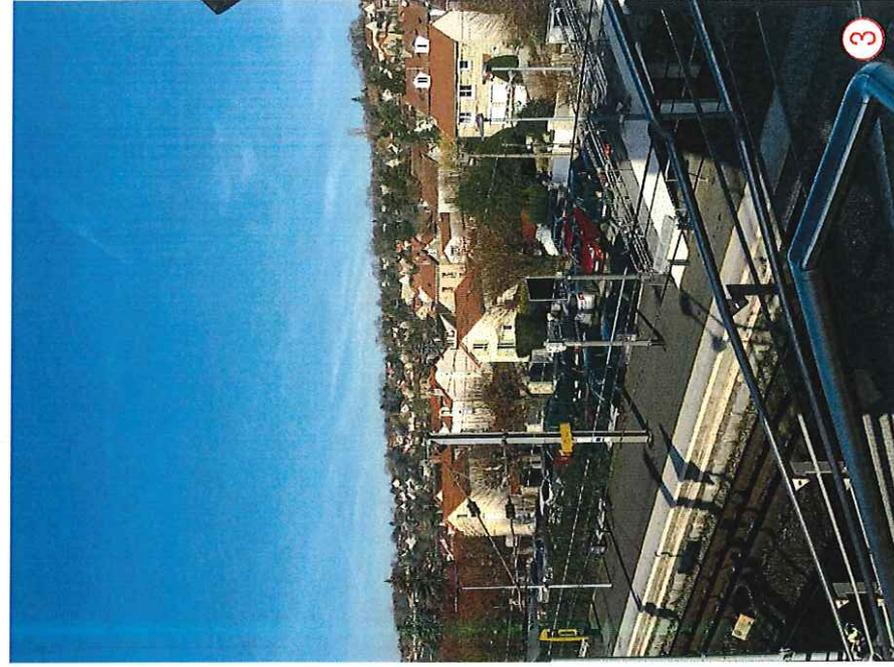
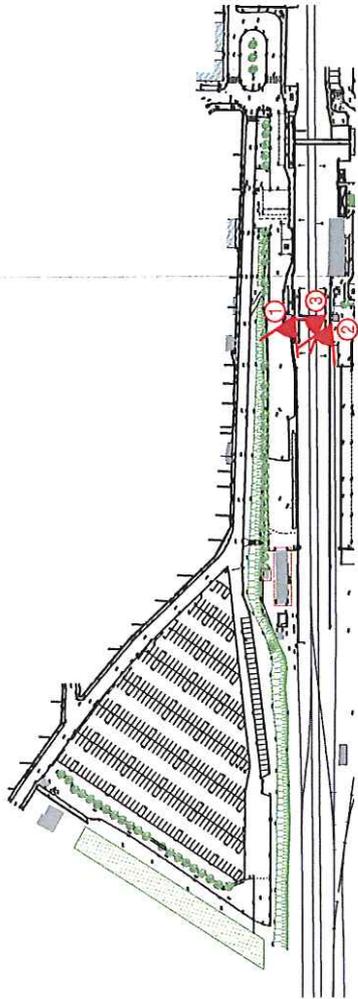
Signature

EFFIA Park
Direction Technique
20 rue Hector Malot - 75012 PARIS
Tél. : 01.44.75.18.00 - Fax : 01.44.75.18.56
R.C.S. Paris 521 847 434



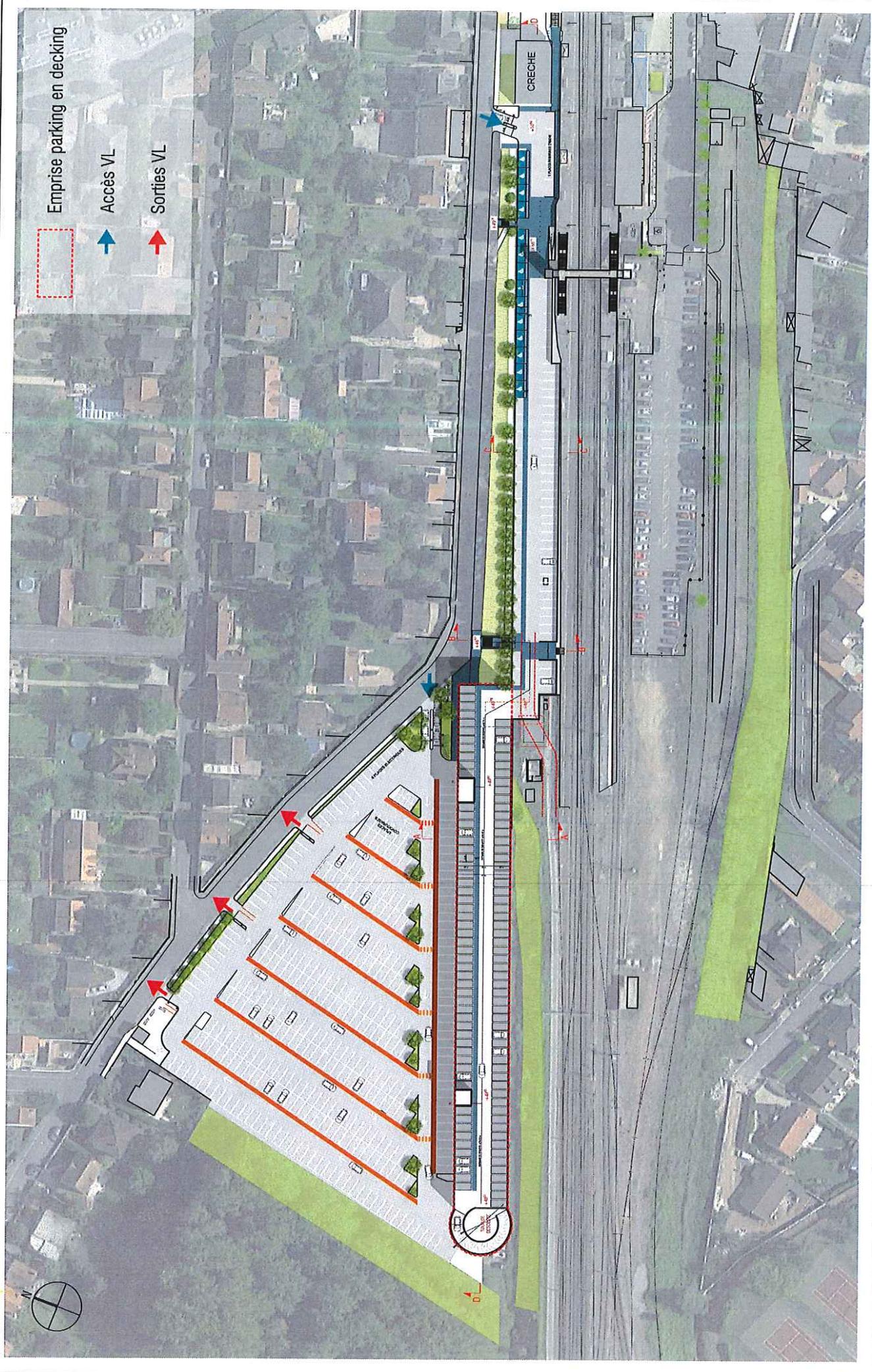
Photographies prises le 14/02/2019





Photographies prises le 14/02/2019

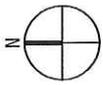




Emprise parking en decking

Accès VL

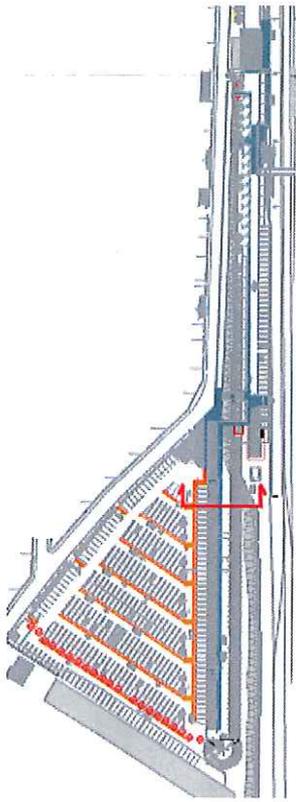
Sorties VL



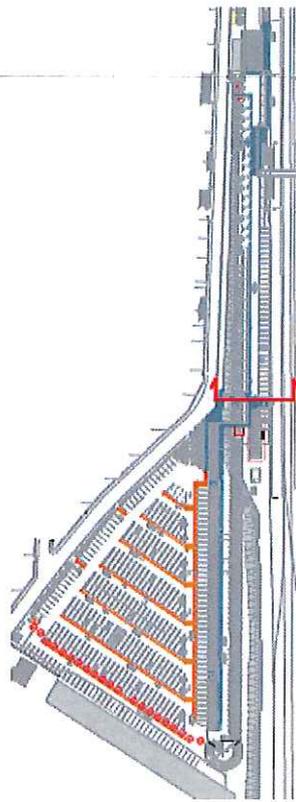
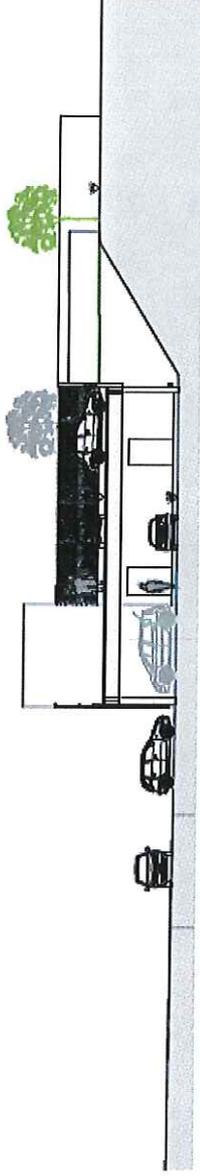
Zone concernée par le projet



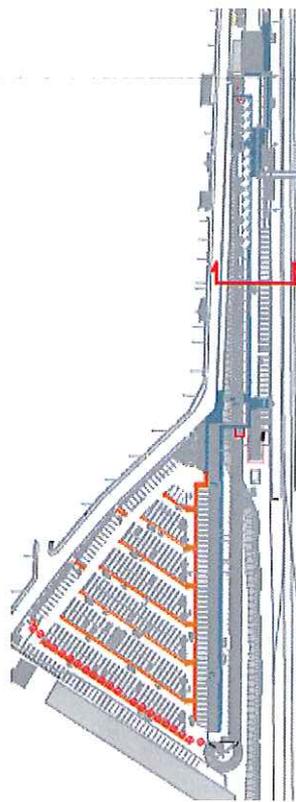
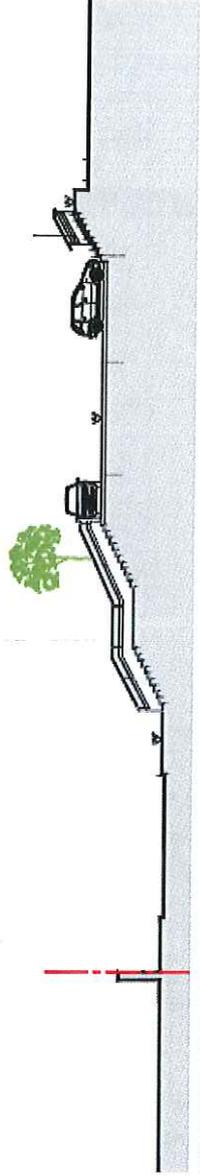
100 m



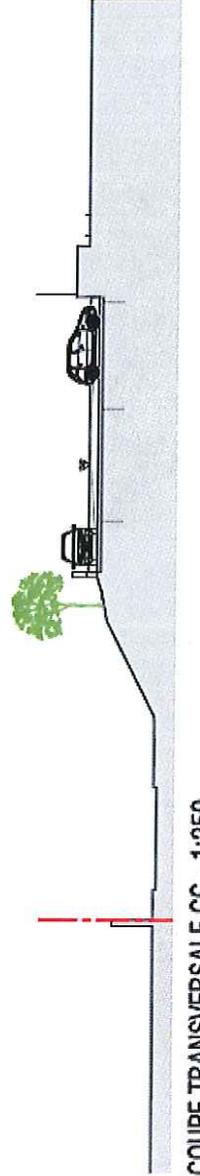
COUPE TRANSVERSALE AA - 1:250



COUPE TRANSVERSALE BB - 1:250



COUPE TRANSVERSALE CC - 1:250



COUPE DD 1:1000



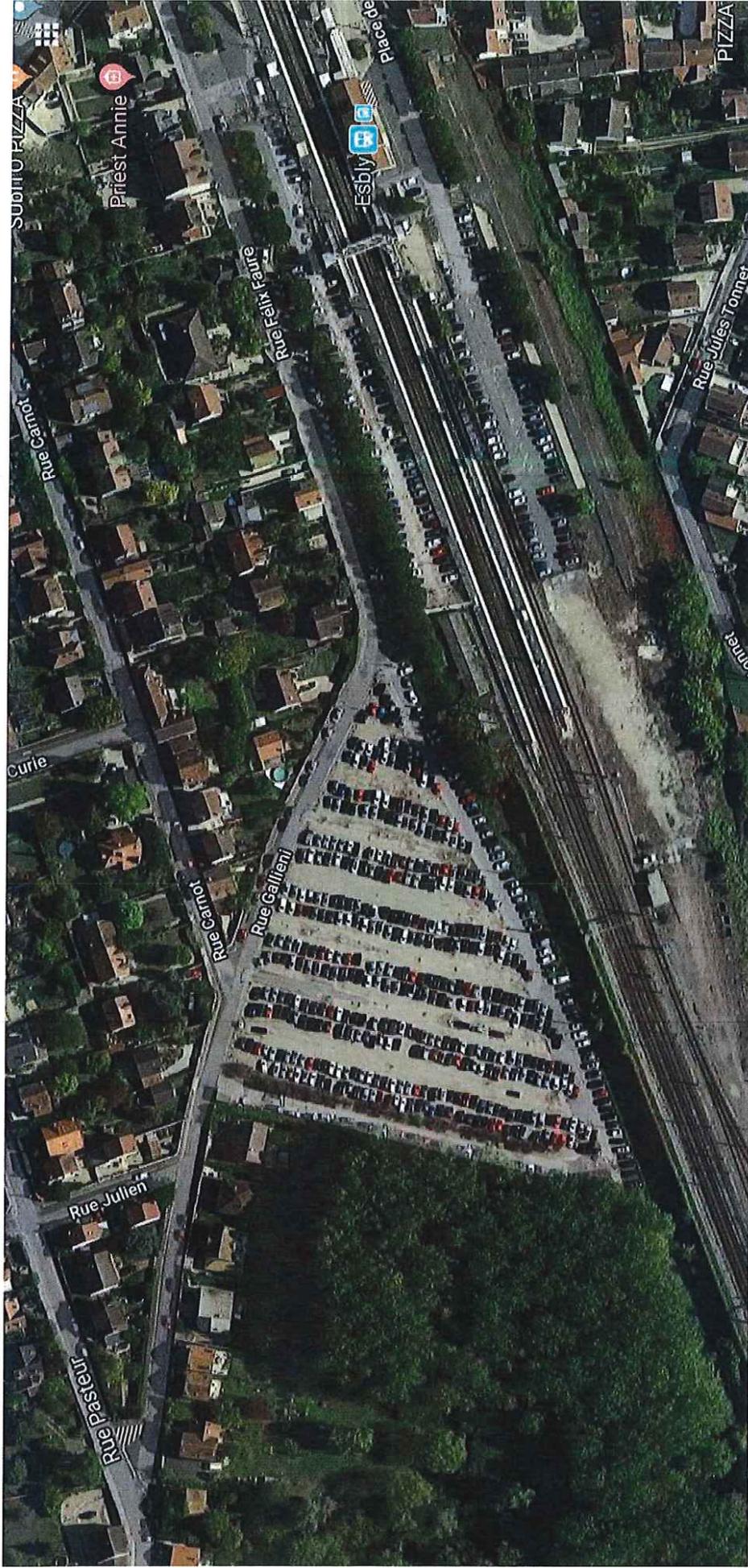
Système d'information sur l'eau du bassin Seine-Normandie
Milieux aquatiques et humides

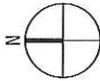
Retour aux autres cartes

Legend:

- Contenu de la carte
 - Bassin Seine-Normandie
 - Bassin de la Seine et des cours d'eau
 - Réservoirs biologiques
 - Réservoirs biologiques
 - Classement des cours d'eau
 - Secteur d'actions prioritaires du plan ang
 - Tronçon d'action de priorité 1
 - Tronçon d'action de priorité 2
- Espaces de mobilité de la Seine
- Prélocalisation des zones humides
- Prélocalisation des zones humides
- Masses d'eau
- Département
- Département_Bassin_SN
- Commune
- comtest
- Orthophotographie

Scale: 1:17 529
500m

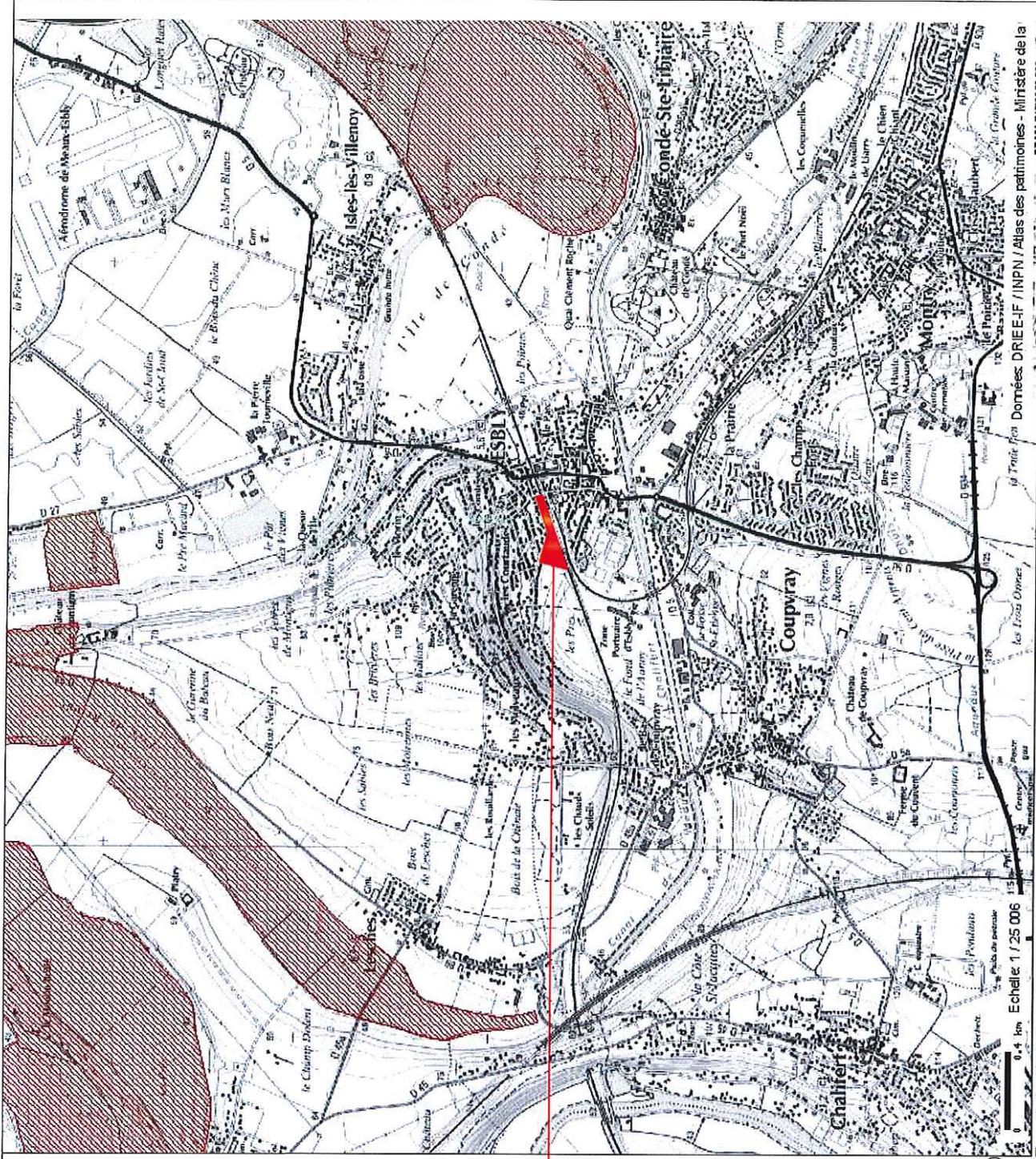




Zone concernée par le projet

Contenu de la carte

- Réserves, biotopes et géotopes protégés
-  Zone de protection spéciale (ZPS) Natura 2000
- Scan 25 (Niveaux de gris) - (Données Scan 25 - Copyright IGN)
-  Photographies aériennes (Couleurs) - (Données BdOrtho - Copyright IGN)



Tous droits réservés.

Document imprimé le 20 Mai 2019, serveur Géo-IDE carto V0.2, <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DRIEE IF.

